Maison de l'Enfance
Jean Monnet

16 rue Paul Henri Spaak
49300 Cholet
07 84 05 16 33





PROJET PÉDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE 2026-2027

Accueil de loisirs Jean Monnet

Enfants de 2 ans et demi à 12 ans

SERVICE CHOLET ANIMATION ENFANCE
15 Avenue Kennedy
49300 Cholet
Tél. : 02 72 77 24.00
accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

Ville amie des enfants

CHOLET

1 L'accueil de loisirs Jean Monnet



La Maison de l'Enfance

L'accueil de loisirs Jean Monnet : Maison de l'Enfance



Implantée sur le quartier Jean Monnet depuis 1986 et vouée uniquement à l'accueil des enfants, la Maison de l'Enfance fait partie intégrante d'un pôle intergénérationnel comprenant le multi accueil "les petits lutins" et la Maisonnée, lieu de vie pour seniors autonomes ou semi-autonomes.

Durant l'année, nous y accueillons les enfants de 2ans et demi à 11 ans, répartis en deux groupes selon leur année de naissance. L'été les enfants de 11 ans seront accueillis au Bois de la Cure.

Horaires et Ouvertures

Ouverture tous les mercredis et vacances scolaires de 8h30 à 17h30
Accueil en journées ou demies journées

Garderie :
- de 7h30 à 8h30 (matin)
- de 17h30 à 18h30 (soir)

Fermeture :
- du 25 décembre 2026 au 3 janvier 2027
- du lundi 2 au vendredi 20 août 2027

Comment s'inscrire ?

Mon espace citoyen

Cliquer sur "Inscriptions accueils de loisirs"

Remplir le formulaire
(Joindre attestation QF CAF/MSA)

Traitement de la demande

Confirmation de l'inscription par mail

Cliquer sur "Mes Réservations"

Faire vos réservations

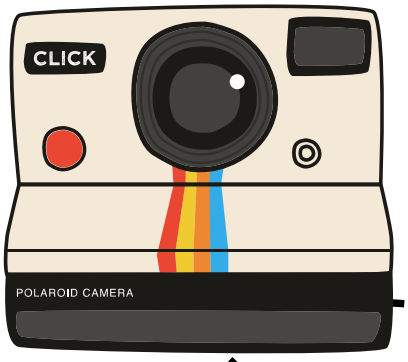
TUTO : https://www.cholet.fr/chaines/dossier_890_cae+inscriptions+reservations.html

Inscriptions, réservations, facturation en ligne sur :
"Mon Espace Famille" (02-72-77-24-26)
au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Cholet

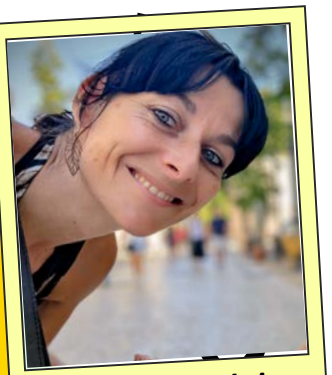
Accueil Cholet Animation Enfance (CAE)
(02-72-77-24-00)
15 avenue du Président Kennedy à Cholet

1 L'accueil de loisirs Jean Monnet





L'équipe d'animation



Marion Vitet

Directrice
Animatrice

Licence Pro
Sciences Sociales
SST - SB



Anne Merlet

Adjointe
Animatrice

BAFA
en formation BAFD



Malou Roulier

Animatrice

CAP Petite Enfance



\+
Animateurs
vacataires
\+
Stagiaires BAFA

L'équipe est composée de trois animatrices permanentes référentes, responsables des enfants et du bon fonctionnement de l'accueil. Des animateurs qualifiés ou en cours de qualification viendront compléter l'équipe permanente en cas de besoin.

1 L'accueil de loisirs Jean Monnet



Visite du centre

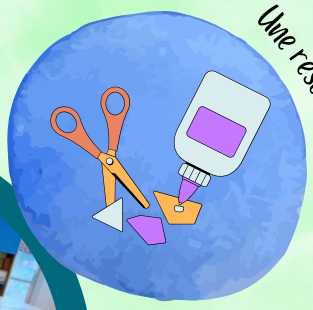
Le centre accueille au maximum
24 enfants de + de 6 ans
et 24 enfants de - de 6 ans

Espace 3-6 ans (2 salles)





Une réserve



Espace 7-11 ans



Hall d'accueil



Cour extérieure



Salle de jeux



Cantine au centre Bretagne



Accès aux infrastuctures



Sanitaires séparés filles/garçons



un bureau /infirmerie



Dortoir



1 L'accueil de loisirs Jean Monnet

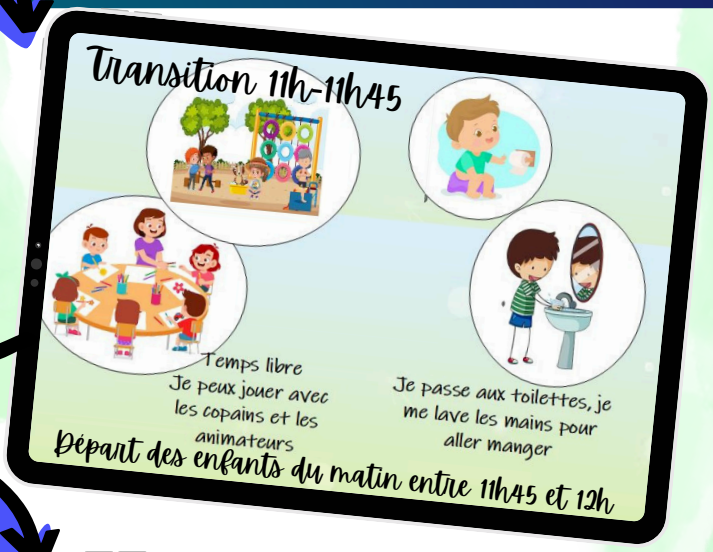


Une journée au centre

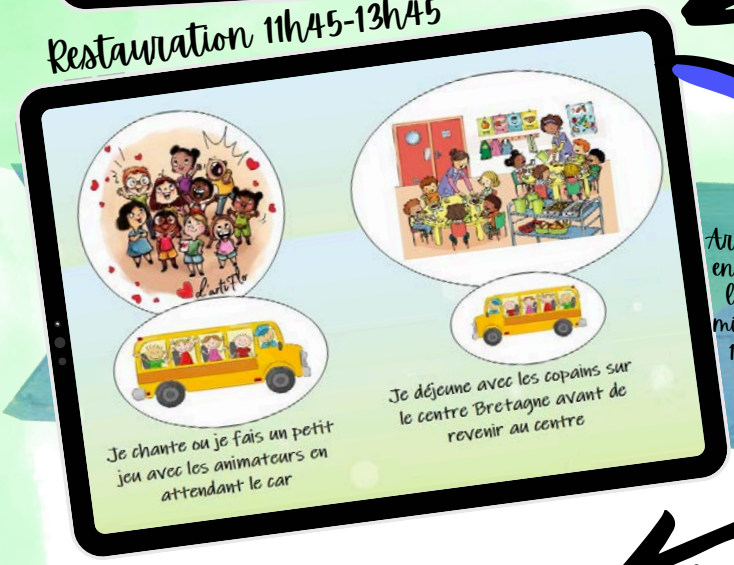
Garderie (temps libre) 7h30-8h30

Accueil 7h30-9h00





Restauration 11h45-13h45



Arrivée des enfants de l'après-midi entre 13h15 et 13h30







2 Nos Projets pour vos enfants



Le projet éducatif des accueils de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il est formalisé plus particulièrement par ce document qui présente les objectifs et les modalités générales de fonctionnement du centre Jean Monnet.

Le Projet Educatif

Nos valeurs

Laïcité

Liberté

Fraternité

Egalité

Respect

Citoyenneté



Les orientations éducatives :

Favoriser la mixité

Prendre en compte l'enfant dans son individualité

Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs

- Il doit favoriser l'accueil des enfants issus de tous les milieux socioculturels par le respect des individus dans leurs différences et dans le respect des règles de vie communes aux accueils de loisirs.

- Il offre une souplesse d'accueil permettant de répondre, le plus largement possible, aux demandes et besoins des familles. Par conséquent, il s'attache à associer les parents dans la réflexion et les évolutions des différents projets d'animation.

- Il est nécessaire de mettre à disposition des moyens humains et matériels dans le respect des diverses réglementations.
Le respect de l'environnement, de soi et des autres, du cadre, des règles, de la sécurité, des lieux... sera favorisé par l'équipe d'animation.

- Il se doit de favoriser la socialisation de l'enfant par le biais d'animations collectives permettant le développement de l'autonomie, l'apprentissage de la citoyenneté et de la socialisation.

2 Nos Projets pour vos enfants



L'objectif de l'accueil de loisirs est de répondre aux besoins des familles et des enfants. Les parents nous confient leurs enfants. Notre rôle et notre priorité est donc d'assurer leur sécurité physique, morale et affective ainsi que leur bien-être. Les objectifs du centre de loisirs s'inscrivent pleinement dans l'ensemble des articles contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Nos Objectifs Pédagogiques



RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN

L'équipe d'animation veillera particulièrement à l' accueil et au bien-être des enfants :

- en proposant des jeux ou activités adaptés à leur âge : découverte du centre, des jeux et jouets, jeux de connaissance, etc...
- en ponctuant les journées d'instants calmes organisés (temps calmes, comptines, histoires, petits bricolages, jeux de société, lecture, dessins)
- en ne pressant pas les enfants. Nous devons leur permettre de passer une journée à leur rythme, le mercredi étant un temps de « pause » dans leur semaine scolaire.
- en proposant un temps de repos ou un temps calme chaque début d'après midi afin de permettre aux enfants de se reposer, de se poser autour d'un jeu calme ou de faire la sieste.
- en proposant des temps libres ou de détente tout au long de la journée.
- en proposant des jeux sur les temps libres pour ceux qui le souhaite.
- en séparant les enfants de 2/4 ans des 5/6 ans sur des temps définis afin de les faire évoluer à leur rythme.





« Grandir, c'est savoir choisir, apprendre à écouter son cœur et son âme, à dessiner son propre parcours »
Thierry Cohen

AIDER A GRANDIR, FAVORISER L'AUTONOMIE

Différents outils sont mis en place pour favoriser l'autonomie des enfants dans un souci de continuité pédagogique avec l'école :

- des activités réfléchies et choisies en fonction de l'âge et des aptitudes des groupes d'enfants (ex : favoriser les activités autour du découpage ou de collage pour les plus jeunes, diviser les groupes selon les âges ..).
- des activités et projets proposés pour conforter les enfants dans leurs capacités d'initiative et de créativité.
- du matériel mis à hauteur pour rendre les enfants plus autonomes et les responsabiliser.
- un tableau des responsabilités dans chaque groupe donnant une mission chaque jour aux enfants (chef de quai, serveur, super-héros,..)
- un temps d'échange avec le multi accueil des Petits Lutins est mis en place sur quelques matinées avec le groupe maternel, un temps apprécié qui permet aux enfants de s'occuper des plus petits.
- une passerelle en fin d'été permettant aux futurs CP de s'intégrer dans le groupe élémentaire.
- l'ouverture du centre aux futurs écoliers de petite section et toute petite section la dernière semaine d'août sur des temps spécifiques afin de découvrir le centre en douceur.
- Le projet "Pass' ton BAFA" visant à responsabiliser les plus grands en leur permettant de proposer et mener à destination des plus jeunes.





« L'accueil de loisirs est un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et d'informations. Capable d'offrir des activités diversifiées et enrichissantes dont la finalité est l'épanouissement de l'enfant. »

S'EPANOUIR, DECOUVRIR, DEVELOPPER SES CAPACITES

L'accueil de loisirs c'est aussi apprendre par le jeu, expérimenter de nouvelles choses, sortir du centre, découvrir des pratiques ou activités moins connues et surtout s'amuser !

- un panel d'activités variées afin de convenir à chacun (bricolages, activités culturelles, sports, découvertes, etc...).
- des sorties en lien avec le projet des vacances (parcs d'attraction, musées, patinoire, piscine ...)
- des intervenants sur site
- des projets ponctuels choisis par l'équipe et en fonction des envies des enfants
- des grands jeux et/ ou fabulations durant chaque période de vacances
- des sorties sur le quartier (espaces verts, salle de sport, etc...)
- des journées au Bois de la Cure au Puy Saint Bonnet (baignade, jeux en forêt ...)
- des veillées et un mini camp de deux jours durant l'été







FAVORISER L'ECOUTE, LA SOLIDARITE ET LE RESPECT

Montrer à l'enfant qu'il est un individu au sein d'un groupe, qu'il a une liberté individuelle qui s'arrête là où commence la liberté collective :

« Développer la tolérance c'est accepter les différences »



- les temps en groupes et les activités collectives sont favorisés
- mise en place de règles de vie collectives avec les enfants et les animateurs
- aucun acte d'intolérance, d'irrespect, de dégradation ou de violence ne sera accepté sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion
- accueil des enfants en situation de handicap sous condition d'échanges réguliers avec les familles et d'une communication bienveillante.
- des temps "interproximité" : journées au Bois de la Cure, temps forts, grands jeux en partenariat avec un autre centre de loisirs de Cholet
- des défis collectifs favorisant l'entraide et le respect en lien avec le thème



" Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin "

DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES



Les familles et les partenaires sont indispensables pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions :

- transmissions le matin par les parents, le soir par les animateurs (déroulement de la journée, récit des évènements qui auraient pu se produire, etc...)
- des temps conviviaux sont mis en place durant l'année pour partager un temps d'échange et faire découvrir les activités ou projets réalisés avec les enfants
- les parents pourront être conviés à participer lors de certains projets
- une page "Toute mon année" est alimentée régulièrement pour suivre la vie sur le centre (temps forts, projets, etc)



Les partenaires externes pour développer des liens et des projets :

- <u>Le multi accueil "Les petits Lutins",</u>

Situé à côté de la maison de l'enfance, il accueille les enfants jusqu'à 6 ans. Des animations sont ponctuellement proposées afin de créer un lien entre les « grands » du multi accueil et les « petits » de la maison de l'enfance sous le nom « la Maiz' aux lutins »

- <u>Le centre social K'leidoscope</u>

Des temps d'activités intitulés "Pass' K'leido'Maiz" permettent de créer une passerelle entre les deux structures afin de faciliter le passage des plus grands vers le centre social.

Chaque premier mercredi des petites vacances scolaires, les animateurs et enfants du groupe des 7-11 ans iront passer l'après midi avec le centre social autour d'animations choisies par les deux équipes.

L'été, les enfants pourront profiter du terrain d'aventure sur le quartier durant plusieurs créneaux définis pour passer leur permis scie/marteau/visseuse et monter un projet de construction en bois.



Avant chaque vacances scolaires, l'équipe se réunit pour monter ensemble le projet par période afin de faire vivre des vacances inoubliables aux enfants !

Les programmes sont consultables environ un mois avant la période sur l'accueil de loisirs et sur le site internet de Cholet Animation Enfance.



2 Nos Projets pour vos enfants



Les moyens d'évaluation

AVEC QUI ?

- Les enfants
- L'équipe d'animation
- Les familles
- Les partenaires



QUAND ?

- Chaque semaine
- Chaque jour avec les enfants

POURQUOI ?

- Vérifier que les objectifs fixés sont atteints
- Prendre en compte l'avis de chacun et favoriser l'implication de tous autour d'objectifs communs
- Améliorer nos pratiques

COMMENT ?



- Chaque animateur rempli une fiche bilan par semaine retraçant l'ensemble des points à évaluer(adaptation des locaux, sécurité, difficultés rencontrées, ressentis, retour des familles, sorties, activités , objectifs visés,etc.)

- Temps d'échanges quotidiens avec les enfants pour avoir leurs ressentis.
- Echanges quotidiens avec les familles lors de l'arrivée ou du départ
- Bilan avec les partenaires

Bilan global à la fin de la période avec l'équipe de permanents afin d'évaluer le positif et négatif et ce qu'il nous faudra améliorer ou poursuivre lors des prochaines vacances.

3 Informations Complémentaires



SECURITE

ENCADREMENT

1 animateur pour 8 enfants de 3 à 6 ans
1 animateur pour 12 enfants de 7 à 11 ans
En cas d'accueil d'enfant à besoins particuliers, un animateur supplémentaire pourra être recruté.

SOINS

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès d'une compagnie.
Pour les petits bobos, une pharmacie ainsi que deux trousses sont à disposition des animateurs ainsi qu'un cahier tenu à jour.
En cas de maladie ou d'accident, les parents seront tenus informés par l'équipe d'animation. Une procédure est mise en place et consultable sur l'accueil de loisirs.
En cas de PAI , l'équipe sera informée de la conduite à tenir. Le document ainsi que la trousse à pharmacie de l'enfant devront être impérativement donnés par la famille chaque jour d'accueil.

" La mission première de chaque animateur est d'assurer le bien-être et la sécurité morale, affective et physique de chaque enfant. "

SORTIES



Des sorties extérieures au centre et au quartier sont organisées tout au long de l'année. Pour chaque sortie hors Cholet, une autorisation spécifique sera demandée aux familles.
Lors de chaque trajet, un " chef de convoi " est identifié. Il a pour mission de vérifier le nombre de personnes, montant et descendant du transport et doit avoir en sa possession la liste des personnes présentes nominativement dans ce convoi.

ALIMENTATION



ATELIERS CUISINE

Des plats témoins seront réalisés lors de chaque atelier cuisine et la prise de température du réfrigérateur sera tenue à jour. Le centre devra être maintenu en état de propreté : un agent d'entretien se chargera de cette mission chaque jour d'ouverture durant les vacances scolaires.

PIQUE NIQUE / REPAS

Les repas sont préparés et fournis par le groupe Elior dans "la fabrique des saveurs" cuisine centrale de Cholet.
Lors des journées pique-nique, l'organisateur se charge de gérer et prévoir les repas des enfants afin de maintenir la chaine du froid.
(menus consultables sur site).

ALLERGIES

En cas d'allergie, il appartient à la famille de le notifier sur la fiche sanitaire de l'enfant lors de son inscription.
Si besoin, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place par la famille. Dans ce cas la famille devra se charger d'emmener le repas de l'enfant ainsi que son goûter et fournir les documents en lien.

3 Informations Complémentaires



MEMO FAMILLES

Démarches

L'inscription se réalise une fois par an sur l'espace citoyen.
Les réservations doivent être réalisées au minimum 7 jours avant la date sur l'espace citoyen.
En cas de sortie avec places limitées ou hors Cholet, une attestation est à remplir et retourner au directeur de l'accueil minimum 2 jours avant la date de la sortie en question.
Les retards d'inscriptions ne sont plus autorisés depuis 2023.

A noter !

Pensez à noter le prénom de votre enfant sur ses affaires (sacs, casquettes, pulls, manteaux...).
Les enfants sont parfois amenés à faire des activités salissantes (peinture, cuisine, ...). Nous vous conseillons de ne pas les habiller avec des vêtements de valeur.
En cas de perte, l'accueil ne sera pas tenu responsable.



Numéros utiles

Maison de l'Enfance

07 84 05 16 33
à contacter en cas d'absence avant 9h00 / pour tout renseignement lié à l'accueil des enfants

Secrétariat CAE

02 72 77 24 00
pour tout renseignement lié aux inscriptions/réservations

Accueil Espace Famille

02 72 77 24 26 (facturation)

Inscriptions/ Réservations

Programme / Sorties

Les programmes

Le programme d'animations est consultable sur le site : http://www.cholet.fr, rubrique : Cholet Animation Enfance. Il est également disponible au sein de l'accueil de loisirs ou au secrétariat (15 avenue Kennedy).
En raison de la météo ou des besoins, le programme est susceptible d'être modifié.



Affaires personnelles

Tarifs

Tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du lieu d'habitation ainsi que du quotient familial. Les tarifs sont consultables sur le site du CAE : https://www.cholet.fr/welcome/cholet_animation_enfance.php